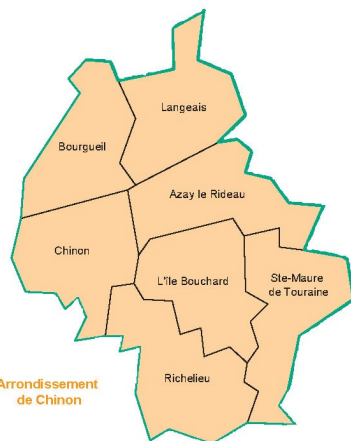


Autres services

- ☞ Référent pour les bénéficiaires du RSA dans le cadre d'une convention avec la Maison de l'Emploi du Chinonais.
- ☞ Animation d'ateliers de socialisation et d'échanges
L'approche éducative basée sur le vécu permet de développer l'autonomie et l'estime de soi.
- ☞ Animation d'ateliers pour les Demandeurs d'Emplois
- ☞ Recensement des besoins
 - ➔ Transmission aux instances décisionnelles,
 - ➔ Développement de projets répondant aux besoins repérés.

Présence sur le Chinonais

Les conseillères du FLES reçoivent sur rendez vous à Chinon et au cours de permanences à Azay le Rideau, Bourgueil, l'Île-Bouchard, Richelieu et Sainte Maure de Touraine.



OCTOBRE 2016

À destination des employeurs et des partenaires

Le FLES, un fonds mutualisé
créé par les employeurs
pour l'insertion des salariés
en Contrats Aidés

« Se regrouper
pour agir concrètement »

Fonds Local Emploi Solidarité « Arrondissement de Chinon »

24 Place du Général de Gaulle - 37 500 CHINON

☎ 02-47-93-28-48 fles.chinon@gmail.com

<http://fleschinon.wixsite.com/fles37>

Secrétariat : lundi au jeudi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30,
vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 15h ,
Pendant les vacances scolaires, les horaires sont modifiés.



Pour favoriser l'insertion des salariés permanents ou en contrats aidés, le FLES vous propose :

Des modules pour les SALARIES

en collectif ou en individuel

- ↳ Repérer ses compétences, faciliter la gestion du quotidien, construire ses projets, engager des démarches pour gagner en efficacité professionnelle...
- ↳ Mettre en œuvre des actions de professionnalisation : compétences transférables, qualification...
- ↳ Le secteur sanitaire et social : envisager sa carrière, développer les postures et relations en tant que professionnel
- ↳ Faciliter l'acquisition d'apprentissages professionnels
- ↳ Se préparer à l'Oral

Des modules pour les TUTEURS

en collectif ou en individuel

- ↳ Faciliter la prise de poste, l'intégration dans son établissement et appréhender la fonction tuteur
- ↳ Elaborer une attestation de compétences professionnelles.

Pour enrichir les savoir-être et donner du sens aux actes professionnels, l'approche pédagogique est basée sur la mise en situation.

☞ L'Accompagnement et la mise en œuvre de la formation

- ↳ Vérification du projet et recherche de formations,
- ↳ Aide à la concrétisation du départ en formation.
- ↳ Recherche de financements (OPCA, Employeurs, Conseil Départemental, AGEFIPH, FIFPH, ...).

☞ Le FONDS MUTUALISÉ cofinance des formations grâce aux cotisations des employeurs et à l'Europe (FSE).

- ↳ Etude du dossier pour la prise en charge des coûts de formations, des frais annexes (déplacements, livres...).
- ↳ Le remboursement s'effectue en fin de formation.
- ↳ A condition qu'elle soit en cohérence avec les objectifs du salarié, toute proposition de formation peut être étudiée.



***Employeur, votre rôle est essentiel !
En soutenant ces prestations, vous favorisez
l'évolution professionnelle de vos salariés.***